

Les recettes du Bisaïeul

Autor(en): **Schlesinger-Thury, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-15305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Seigneurs vassaux et toutes autres personnes devront contribuer Charitablement, sous la même Inspection de M. le Ministre et du Vb^{le} Consistoire.

Et pour éviter toute surprise et donner le temps aux Comunes de mettre les ordres nécessaires, pour l'entretien de leurs Pauvres, le présent sera lu a l'Eglise, a l'entrée du sermon, et dans l'assemblée de Comune, mais il ne devra prendre force que des le jour de Pasques prochain ; Donné ce 12^{me} Mars 1735.

LES RECETTES DU BISAÏEUL

Le hasard, ce grand ami des curieux et des chercheurs, m'a fait découvrir dans de vieux papiers de famille un cahier manuscrit contenant des recettes, collectionnées, — à en juger d'après la diversité des écritures, — par deux ou trois personnes, de 1773 à 1806. Il y a là un peu de tout, pour la cuisine, l'officine, la chambre de travail et l'étable. On y apprend à tricoter des bas de soie, à guérir un bœuf, à pétrir une galette, à cultiver le coton, à vivre cent ans et plus. Les tisanes y jouent un grand rôle. Toutes ces recettes sont garanties infaillibles, avec exemples à l'appui. Elles sont ou très compliquées ou très simples, très savantes ou très naïves. Il y a trois pages pour guérir la colique d'une vache, et trois lignes pour le cancer d'une femme. En voici — bien que cadrant mal avec le caractère sévèrement scientifique de la *Revue historique* — quelques échantillons pour les « Curieuses » d'entre ses lectrices.

« REMÈDE POUR LE MAL DE GORGE.

Faites une Aumelette avec de la Suye de cheminée et appliquez la aussi chaude qu'on peut la supporter sur le col. »

Voici une manière de tuer les punaises qui ressemble fort à celle d'attraper les moineaux : « Pour faire périr les punaises, il faut les froter avec du jus de concombre et cela les fait périr. »

Entre un « Remède pour la fièvre quarte, ou autre d'accès » et une « Manière de laver les Jabots de Tule » je découvre un petit problème d'arithmétique : « Trouver un nombre dont la moitié, le tiers et le quart fassent ensemble 52. »

Voulez-vous un « Remède contre la Rage, éprouvé en Hongrie en décembre 1775 ? » « On se sert d'un Insecte nommé communément la *Mouche de St-Jean*, et dont la couleur est brillante; on la trouve principalement du 1^{er} au 12 Aout sur l'Arbuste désigné sous le nom de *Ligustum vulgare*. On le prend en poudre; il préserve de la Rage les personnes et les animaux mordus par des bêtes enragées. »

« REMÈDE POUR LES CANCERS. »

« Une femme de 32 ans, rongée depuis trois ans par un cancer à la mamelle gauche, a été radicalement guérie au bout de neuf mois, par l'application de cataplasmes faits avec des *carottes râpées*. Elle s'est trouvée si bien guérie, qu'elle n'a pas cru devoir prendre de nouvelles précautions. »

Le remède qui suit paraîtra moins rationnel :

« REMÈDE POUR L'HÉMORRHAGIE. »

« Laissez tomber la valeur d'une demi-cuillerée de votre sang sur la main, et l'appliquez sur le front; vous vous apercevrez que l'hémorrhagie s'arrêtera à proportion que le sang, qui sera appliqué sur le front, séchera. »

Rien de plus facile que de guérir l'hydropisie :

« Faites brûler du gineste, et des cendres faites un Lessif, dont on boira comme de la Tisane, après l'avoir tiré au clair, quand on est altéré. »

Autre lessive efficace :

« Remède seur et éprouvé contre le Poison des Champignons. Prenez une poignée de cendres de sarments par personne empoisonnée, faites en une lessive, que vous coulez, et dont vous faites avaler ensuite une Ecuelle à chacune. »

« Méthode pour faire une Liqueur aussi saine qu'agréable et communément appelée *Vin des Dieux*. Prenez une égale quantité de Pommes de Reinette et de Citrons; coupez-les par rouelles dans un bassin; faites un lit de pommes et un de citrons, puis un lit de sucre en poudre, et continuez ainsi selon la quantité de liqueur que vous voudrez faire. Mettez de bon vin par dessus jusqu'à ce que toutes les rouelles trempent. Il faut ensuite les couvrir, les laisser infuser quelques heures et passer la liqueur à la chausse comme l'hypocras. »

« RECETTE D'UN ELIXIR DE LONGUE VIE. »

« Cette recette a été trouvée dans les papiers du docteur Vermont, médecin Suédois, mort à l'âge de 104 ans d'une chute de cheval. Ce Secret étoit dans sa famille depuis plusieurs siècles; son Ayeul a vécu 130 ans, sa mère 107, son père 112 par l'usage journalier de cet Elixir. Ils en prenoient sept ou huit gouttes soir et matin dans le double de vin rouge, thé ou bouillon. »

Suit la composition et la manière d'emploi de ce remède merveilleux si évidemment propre à guérir l'humanité de la maladie appelée *vita brevis*.

MARIE SCHLESINGER-THURY.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * La **Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie** a eu sa séance statutaire à l'Hôtel de Ville de Lausanne, mercredi 27 mars, sous la présidence de M. Mottaz, président.

MM. Dubois et de Montet, membres du comité démissionnaires, sont remplacés par MM. Henrioud et Victor Bourgeois.

Les autres membres du comité sortant de charge sont réélus à l'unanimité. Ce sont : MM. Maillefer, professeur à Lausanne, Bugnion, banquier à Lausanne, Vionnet, directeur du Musée à Lausanne, Næf, archéologue cantonal à Lausanne, Landry, député à Yverdon, Dupraz, curé d'Echallens, Mottaz, professeur à Lausanne. M. Landry, député d'Yverdon, est élu à la présidence

Sont admis dans la société MM. Cornaz, licencié es-lettres, à Missy ; Villemard, écrivain, à Morges ; Guibert, instituteur, à Bursinel ; H. Blanc, instituteur, à Béthusy s/Lausanne.

L'actif de la société s'élève à ce jour à fr. 450 90, cotisations de cette année non comprises. MM. Vulliet et Henrioud vérifient les comptes et les trouvent exacts.

La Société entend une communication de M. le prof. Maillefer sur quelques lettres inédites adressées au poète national vaudois Oyex-Delafontaine par des personnalités en vue de la Suisse romande et qui ont été obligeamment confiées à la *Revue historique vaudoise* par M. le conseiller d'Etat Oyex-Ponnaz.

Ces lettres sont signées Petit-Senn, Fréd. Amiel, Marc Monnier, Juste Olivier, Louis Vulliemin, Alex. Daguet ; une des plus intéressantes est une lettre en vers du poète valaisan Louis Gros.

M. Maxime Reymond parle ensuite de l'hôpital de Saint-Jean, à Lausanne, dont avec de savantes déductions il fixe l'emplacement. Il se trouvait au bas de Pépinet. L'hôpital et la chapelle qui lui appartenait se faisaient face exactement à l'intersection des rues du Grand et du Petit Saint-Jean. Cette maison hospitalière dépendait des moines du Grand Saint-Bernard. Après la Réforme, une transaction intervint, en 1602, entre Messieurs de Lausanne et l'hospice. Moyennant 450 ducats, 3500 fr., les premiers prirent possession des biens de l'hôpital.

